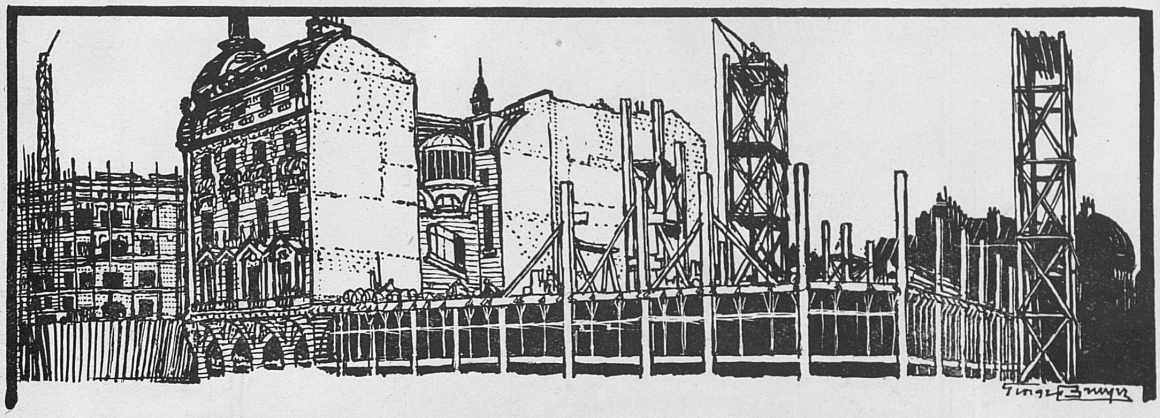
L'Architecture

N° 1 Volume XLIII 15 Janvier 1930



La Samaritaine

par MM. Frantz JOURDAIN et Henri SAUVAGE

Sur les quais de la Seine, au bout du Pont-Neuf, s'élève depuis quelques mois une belle construction, certes massive, mais sans lourdeur, grâce à ses justes proportions. Ce sont les nouveaux magasins de la Samaritaine dus à deux grands architectes modernes, MM. Frantz Jourdain et Henri Sauvage.

Cette grande façade percée de baies immenses, modifie sensiblement le caractère de ce coin de paysage parisien, sans cependant le rendre moins séduisant. Elle apporte sur les quais, le témoignage de l'effort conscient de quelques architectes français vers des formes neuves et vers une adaptation de l'architecture aux nécessités de la vie moderne.

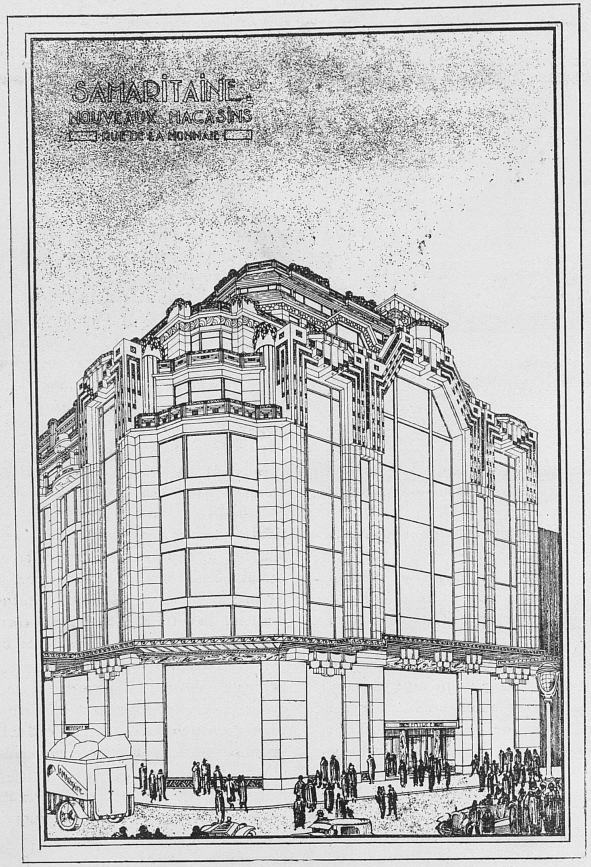
Nous ne nierons pas que les anciennes maisons étroites et branlantes qui étaient là, pouvaient avoir quelque attrait aux yeux de certains Parisiens et satisfaire leur goût du pittoresque. Encore faudrait-il convenir que la défense du pittoresque, ne devrait pas s'exercer au détriment de l'hygiène. Or, beaucoup des vieux immeubles qui subsistent sur les quais sont, à ce point de vue, quelque chose de monstrueux pour une ville comme Paris et beaucoup de partisans de ce pittoresque particulier, seraient peut-être moins ardents dans leurs convictions, s'ils étaient contraints d'habiter dans de telles demeures.

Ce n'est donc pas nous qui regretterons de voir quelques vieilles maisons (émouvantes seulement par sentimentalisme) privées de tout caractère artistique, remplacées par une belle construction moderne. Celle-ci vient ajouter une image de notre temps, au magnifique résumé de l'histoire de notre architecture, que l'on voit se dérouler comme un panorama en suivant les bords de la Seine.

Il n'est d'ailleurs pas question d'établir des comparaisons de valeurs, pas plus que je ne me préoccupe de savoir si la Conciergerie est plus belle que le Louvre. Constatons seulement que l'un et l'autre jouent un rôle essentiel et que celui de la Samaritaine n'est pas moins utile.

Il est peut-être permis de regretter que l'administration ait jugé bon de faire supprimer les rotondes et dômes qui couronnaient les anciens magasins. Encore une fois ce n'est pas une question de beauté à mettre en avant, car le « modern' style » est trop près de nous pour que nous puissions être juges en toute indépendance et affirmer qu'il était beau ou laid, rationnel ou artificiel. Nous voyons plutôt là un témoignage. La Samaritaine — je veux dire l'ancienne — est un des monuments les plus typiques de l'architecture en fer. C'est une application très particulière des idées du début du XX^e^ siècle, c'est aussi une œuvre conçue pour un but précis et qui répond à toutes les données d'un programme déterminé.

Nous eussions aimé qu'il nous fut conservé, comme témoin de cette époque, d'une époque qui fut courageuse, même dans ses erreurs et que nous pouvons aimer pour ses intentions, maintenant qu'il n'y a plus aucun danger de voir s'imposer certaines de ses formules.



Frantz-Jourdain et Henri Sauvage architectes

Nouvelle façade de la Samaritaine rue de la Monnaie

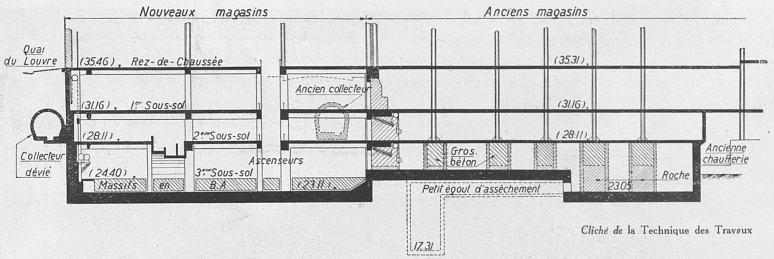
Je m'étonnais que M. Frantz Jourdain ait consenti à décapiter ainsi son œuvre antérieure.

« J'y fus contraint, me dit-il. M. Cognacq avait besoin, pour qu'il y ait continuité absolue entre ses anciens et nouveaux magasins, que la Ville lui permit de construire, sur l'emplacement du fragment de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, compris entre la place de l'Ecole et la rue de la Monnaie. C'était pour lui d'une importance capitale. Or, on ne consentit à lui donner satisfaction, que si, en échange, il acceptait de démolir les rotondes et dômes. Toute discussion était inutile. Il fallut s'incliner.

« D'ailleurs, ajoute M. Frantz Jourdain, ce ne sont pas les seules difficultés rencontrées auprès des « Pouvoirs publics », pendant cette construction.

« Un premier projet fut radicalement refusé.

« Le projet définitivement adopté et maintenant définitivement achevé, est très différent de ce que j'avais primitivement cherché. A propos, de ce dernier projet, je tiens à rendre hommage à M. Henri Sauvage, à qui revient une part très importante dans cette œuvre et qui s'est toujours montré vis-à-vis de moi collaborateur parfait de loyauté et de courtoisie. »



Cliché de la Technique des Travaux

Frantz-Jourdain et Henri Sauvage, architectes. — La Samaritaine : Coupe perpendiculaire aux quais

Hélas, les architectes n'eurent pas à surmonter que des difficultés administratives et leur talent s'exerça à résoudre d'autres problèmes d'ordre pratique, autrement variés et complexes.

Il ne s'agissait pas seulement de construire un nouveau magasin, comprenant trois étages de sous-sol, un rez-de-chaussée et dix étages en élévation, mais encore :

De livrer ces magasins à l'exploitation, dans un délai très bref, bien avant que les travaux fussent terminés ;

D'obtenir l'étanchéité absolue, pour des sous-sols placés plusieurs mètres au-dessous du niveau normal de la Seine ;

De relier les nouveaux locaux aux anciens magasins, sans interrompre la vente ;

De creuser sous ces anciens magasins afin d'obtenir également trois et dans certains endroits, quatre sous-sols ;

De dévier l'égout collecteur qui passait dans la rue supprimée ;

De déplacer toutes autres canalisations, fils électriques pour le téléphone et pour la traction des tramways ;

D'établir un passage à trois étages sous la place de l'Ecole, pour rejoindre une gare d'embarquement également à aménager dans un immeuble qu'on ne démolissait pas ;

Tout cela, sans jamais interrompre un service public ni entraver le travail de qui que ce soit.

Il fallait donc combiner tous ces travaux, car il était impossible d'attendre d'avoir achevé une partie du programme pour s'attaquer à une autre, tout étant lié dans cette œuvre.

INFRASTRUCTURE

Une grande partie des travaux devait être terminée en six mois, notamment la construction des points d'appui destinés à supporter le bâtiment — pour permettre de travailler à l'élévation de ce bâtiment avant l'achèvement des sous-sols. Dans le même délai de six mois, on devait livrer aussi à l'exploitation de la Samaritaine au moins 600 m² du premier sous-sol.

Dès le début, les travaux d'excavation ne furent guère facilités par la présence des fondations des anciens immeubles et l'existence à quelques mètres de profondeur, d'un banc de roche calcaire, contre lequel on utilisa des dérocheuses à air comprimé. Ces travaux ne purent être exécutés que par tranches successives, étant donné l'obligation de ne pas démolir le collecteur passant par la rue des Prêtres (il contenait, outre les eaux d'égout, les conduites d'eau et d'air comprimé, ainsi que les câbles téléniques) que lorsque le nouveau collecteur détournépho- — passant sur le quai devant les nouveaux bâtiments — serait construit et mis en service. On creusa donc seulement la partie étroite (1 m. 50) entre la façade des anciens magasins et l'ancien collecteur et la partie (environ 20 mètres) comprise entre ce collecteur et le quai. Ainsi l'on put entreprendre la construction des voies de soutènement et des points d'appui périphériques. La bande de terre (trois mètres d'épaisseur) supportant le collecteur sur une longueur de 55 mètres, fut solidement étayée.

Dès que possible, on mit en service le nouveau collecteur. En même temps, on achevait la construction des points d'appui et du radier dans la première partie des 20 mètres de largeur.

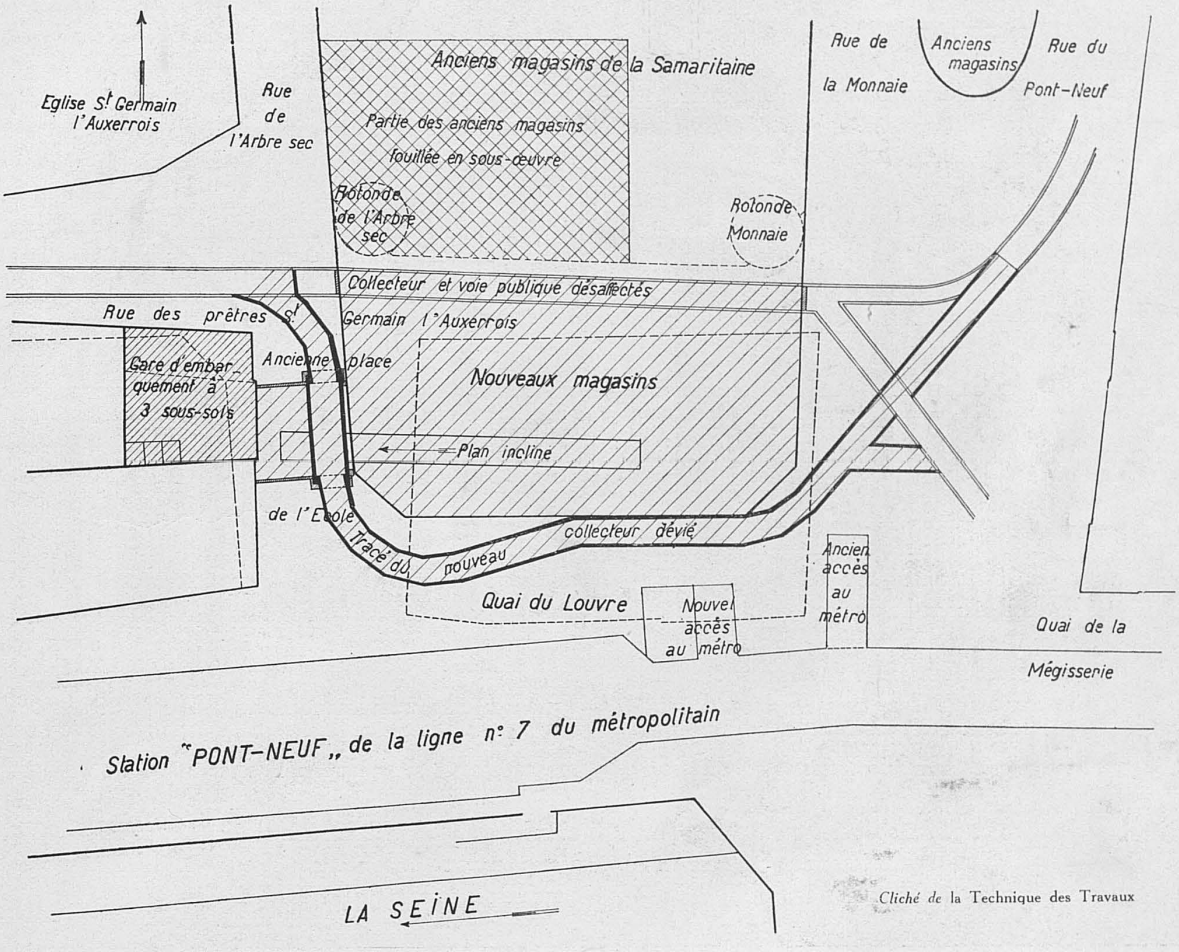
Le nouveau collecteur, en passant par l'ancienne place de l'Ecole pour venir rejoindre le quai, devait nécessairement traverser les trois étages de sous-sols qui font communiquer les nouveaux magasins avec la gare d'embarquement occupant le rez-de-chaussée, et trois sous-sols des immeubles situés de l'autre côté de la place. De ce fait, tout le deuxième sous-sol du passage a été aménagé, partie pour la construction d'un pont-canal destiné à recevoir le collecteur et les divers services qu'il contenait (eau, air comprimé) ; un passage fut en outre réservé pour des conduites de 1 m. 75 de diamètre, prévues dans le futur réseau de distribution d'eau des Vals de Loire.



Frantz-Jourdain et Henri Sauvage, architectes. — La façade de la Samaritaine sur le quai

L'aménagement de la gare d'embarquement — conçue pour le chargement ou déchargement simultané de huit camions — a également nécessité d'importants travaux : reprise en sous-œuvre des murs mitoyens et murs de façade des vieux immeubles, afin de descendre ces murs jusqu'à la même cote que le radier, c'est-à-dire environ 13 mètres sous le trottoir ; suppression et création de

En outre, un hangar avait été établi au rez-de-chaussée pour l'installation des services de la Samaritaine. Ainsi, avant la démolition du grand collecteur, l'accès de cette étroite et profonde tranchée (1 m. 50 de large sur 14 mètres de haut) n'était-il possible que par les deux extrémités — encore cette tranchée était-elle encombrée sur toute sa longueur par de nombreux étais et par la gaine



Cliché de la Technique des Travaux

Plan général avec les immeubles dont la démolition fut nécessaire et la déviation de l'égout collecteur

points d'appui à l'intérieur de cette gare, pour permettre la circulation des camions. Pendant tous ces travaux, les immeubles sont restés occupés par les locataires, ce qui obligea à prendre des mesures exceptionnelles.

L'excavation à l'emplacement de la rue des Prêtres ne fut pas faite non plus sans difficultés, malgré la désaffectation du collecteur. Il fallait conserver — donc gainer soigneusement dans des coffrages spéciaux — les câbles de haute tension de la T. C. R. P. et le faisceau très important des lignes téléphoniques.

des câbles à haute tension de la T. C. R. P. dont nous avons déjà parlé. Tout cela fut loin de faciliter le travail, notamment en ce qui concerne la mise en place des armatures.

Les travaux entrepris en même temps sous les anciens magasins furent d'une belle audace. Il s'agissait de créer en sous-œuvre, un troisième et même un quatrième sous-sol sous les magasins en exploitation. L'ossature de ce bâtiment repose sur des piliers de béton de ciment coulé dans des puits de 2 mètres de diamètre qui avaient

été creusés jusqu'à la roche lors de la construction.

On commença par enlever la terre pour dégager ces colonnes de gros béton et les enrober ensuite dans une chemise de béton armé, comportant de fortes armatures. On continua dans les mêmes conditions en dérochant jusqu'à la cote 22 pour le quatrième sous-sol. Cette seconde partie dut être conduite avec beaucoup de précautions.



Frantz-Jourdain et Henri Sauvage, architectes. — Façade principale de la Samaritaine

On descendait par fractions de 80 c/m et la partie de roche conservée sous chaque pilier était aussitôt frétée en béton armé.

Une autre difficulté rencontrée au cours de tous ces travaux furent les infiltrations de la Seine. Elles commencèrent dès la cote 26 et nous venons de dire que certains travaux atteignirent la cote 22 et même — en ce qui concerne un petit égout et un puisard placés sous les anciens magasins et destinés à drainer les infiltrations de cette partie — on descendit jusqu'à la cote 16,50.

Les eaux d'infiltration canalisées au fond, étaient conduites à des puisards, dans lesquels plongeaient les tuyaux d'aspiration de pompes électriques. Un puisard supplémentaire de 4 m³ fut prévu au début de l'hiver 1926 pour parer aux effets d'une crue possible de la Seine.

La canalisation jusqu'aux puisards était constituée par des drains en fonte, disposés dans les caniveaux taillés dans la roche, drains enfouis en outre dans un lit de gros cailloux et recouverts de plaques de fibro-ciment. Ces précautions permirent de couler la première forme de béton, sans courir le risque de voir celui-ci délayé par les eaux d'infiltration. Ainsi à ces eaux ne vint se mêler nulle laitance de ciment qui, en se déposant, eut rapidement empêché le fonctionnement des pompes.

Les voiles de soutènement et le radier qui forment le cuvelage des nouveaux magasins, sont complètement étanches grâce à l'incorporation dans le béton d'un hydrofuge d'origine végétale : la fucose algue. L'étanchéité est en outre rendue absolue par de doubles chapes en ciment, continues et lissées à la truelle, exécutées en mortier riche.

Le cuvelage est prévu pour résister à une pression d'eau d'environ 11 mètres. Pour augmenter la résistance, les points d'appui supportant les façades et le mur séparatif des anciens et nouveaux magasins sont solidaires des voiles de soutènement et en constituent les contreforts.

Les maîtresses-poutres du radier ont été calculées pour résister à une sous-pression d'environ 11.000 kilos par m², correspondant à la crue maximum de la Seine en 1910. Pour résister à ces fortes pressions, les armatures de ces poutres sont considérables. Dans certains cas, le poids d'acier atteint 1.200 kilos par mètre de poutre. En outre, la force des sous-pression est compensée par le poids exercé sur le radier par les bâtiments, poids qui atteint 900 tonnes par point d'appui.

La plupart des poutres du radier aboutissent sous ces points d'appui. Celles pour lesquelles cette solution n'a pas été possible ont leur extrémité encastrée dans des niches entaillées en sape dans la roche.

SUPERSTRUCTURE

Les travaux de la superstructure comportent, non seulement la construction des nouveaux magasins, mais encore les constructions nécessaires au raccordement des nouveaux et des anciens bâtiments, ainsi que la démolition de la façade des anciens magasins (sur la rue supprimée) des deux rotondes d'angle et des deux coupoles qui les surmontaient.

Toute l'ossature des nouveaux magasins est métallique. Cette charpente en fer est recouverte par des façades de pierre indépendantes de l'armature métallique, puisqu'elles reposent directement sur les voiles en béton armé du sous-sol.

Trois grues Derrick électriques ont été utilisées pour le montage de la charpente, l'une étant affectée à la réception, les deux autres au levage. Ces dernières étaient prévues pour le montage de deux étages et furent donc installées successivement au rez-de-chaussée, puis au deuxième étage, au quatrième, etc., ce qui permit un levage très rapide.

Le levage des façades offrit de plus grandes difficultés. Il était en effet impossible de placer des grues sur les trottoirs ou des sapines devant les façades, en outre la déclivité des trottoirs s'opposait à l'emploi d'une sapine roulante qui se serait déplacée devant les façades ; en ce qui concerne la rue de la Monnaie, la Préfecture de Police avait, en raison de l'intensité de la circulation sur ce point, interdit tout déchargement de matériaux sur le quai du Louvre ou place de l'Ecole, d'autres causes aboutissaient aux mêmes obstacles : il y avait l'achèvement du nouveau collecteur et du passage souterrain pour faire communiquer les magasins et la gare d'embarquement, le déplacement des divers câbles électriques ; la démolition des moyens d'accès à la station de métro Pont-Neuf et la construction d'un nouveau passage souterrain ; l'installation des services de vente de la Samaritaine au rez-de-chaussée des nouveaux magasins, bien avant que la construction fut achevée, installation qui imposait la création de portes provisoires rue de la Monnaie et quai du Louvre.

L'installation d'une grue sur le dernier étage de la charpente métallique n'était pas plus possible, car cette charpente n'était pas achevée lorsqu'on commença à lever la pierre.

On installa donc dans le hall central, un Derrick pesant 60 tonnes, avec un pilône de 32 mètres de hauteur et une flèche de 25 mètres de portée, donc passant au-dessus des constructions en cours. Ce Derrick d'une puissance de 3.000 kilos, se déplacait parallèlement à la façade du quai sur une voie de 16 mètres de longueur, de façon à pouvoir desservir aisément tous les points de la façade.

Il est évident que, dans ces conditions, le grutier ne pouvait rien voir de ce qui se faisait sur la façade. Le chef monteur eut donc recours au téléphone pour diriger la manœuvre, un haut-parleur installé dans la cabine de la grue transmettant les instructions énoncées par le monteur devant le microphone. Les blocs directement pris sur les camions de livraison étaient tout de suite transportés avec précision à leur place définitive.

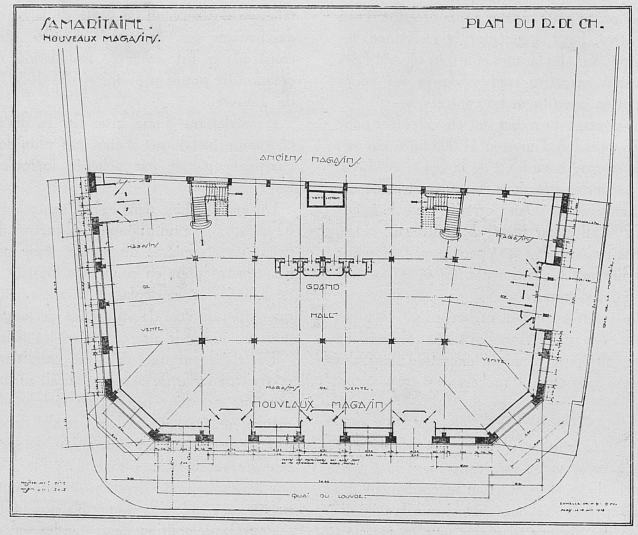
Pour la démolition des rotondes, on commença naturellement par démonter les coupoles qui, étant en charpente métallique, furent découpées au chalumeau en éléments 1.500 à 2.000 kilos, puis les rotondes furent démolies, étage par étage, jusqu'au sous-sol ; enfin, après modification des fondations, on reconstruisit étage par étage, afin de relier convenablement les anciens et nouveaux bâtiments.

Les façades des nouveaux magasins donnent une belle impression d'unité de matière, le rez-de-chaussée et le premier étage sont en roche de Comblanchien poli, les autres étages en pierre d'Anstrude. A partir du 6e étage, les terrasses se superposent, déterminées par le gabarit réglementaire ; le sol de ces terrasses pour les 6e, 7e et 8e étages est constitué par un dallage en roches de Comblanchien, tandis que celui du 10e étage est fait de dalles en béton armé translucide.

INSTALLATIONS DIVERSES

Électricité. — Le courant est fourni par la C. P. D. E., le courant du secteur étant reçu par une puissante cabine de transformation (1.000 kW.), installation complétée par plusieurs branchements à courant continu et une batterie d'accumulateurs. En outre, en cas de panne, la cabine peut être alimentée par deux câbles, venant des sous-stations de la C. P. D. E. Enfin la Samaritaine possède une centrale de secours qui serait susceptible de parer à toute défaillance du secteur. A cet effet, quatre

Les nouveaux magasins de la Samaritaine



Frantz-Jourdain et Henri Sauvage, architectes. — Plan du rez-de-chaussée

groupes électrogènes d'une puissance de 1.000 kWA. sont installés au troisième sous-sol des nouveaux magasins. Des précautions spéciales ont été prises pour éviter que ce service, lorsqu'il est en fonction, transmette des vibrations dans tout le bâtiment : les moteurs sont fixés sur un massif de fondation unique en béton armé de 1 m. 30 de hauteur, de plus 400 m² de superficie et pesant environ 3.000 kilos par m². Ce massif repose sur un matelas en tricopièze, sorte de feutre (fait de crins de cheval aux tressés) compressible, élastique et anti-vibratoire. Enfin ce massif est isolé des poteaux en béton qui le traversent, par une gaine de 0 m. 10 remplie de poudre de liège.

Le magasin est divisé en un certain nombre de circuits indépendants les uns des autres, de façon qu'un accident survenu dans un circuit ne puisse en rien entraver le bon fonctionnement des autres. Tous les services peuvent être alimentés par les trois sources de production électrique : secteur, accumulateurs, centrale.

Chauffage. — Le chauffage du premier sous-sol et des étages en élévation est assuré par des radiateurs (vapeur à basse pression). Afin de pouvoir régler les températures sans l'intervention du personnel, on a établi 20 circuits de vapeur, indépendants les uns des autres, atteignant un développement de près de 10.000 mètres. Une ceinture de surfaces chauffantes a été établie le long des façades et localisée devant les glaces des baies, dans des banquettes en tôle perforée.

Le chauffage des tambours d'entrée est assuré d'une manière intensive par cinq batteries aéro-thermiques logées dans le premier sous-sol, où elles puisent l'air frais.

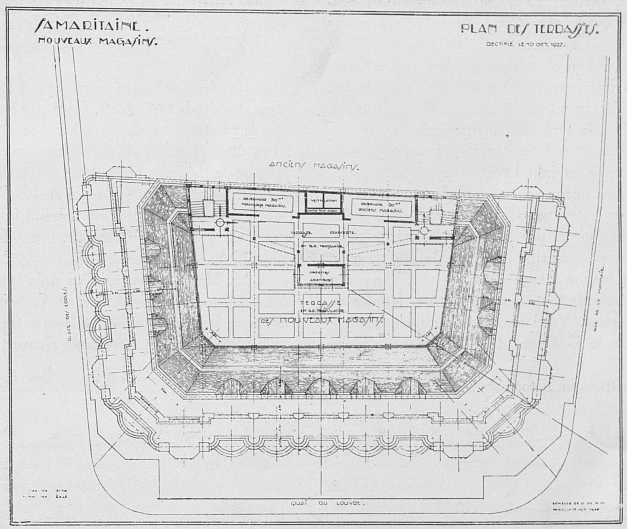
Le chauffage des deuxième et troisième sous-sols est également assuré par des batteries aéro-thermiques. Elles sont au nombre de deux, installées au troisième sous-sol et réchauffent l'air aspiré au 7e étage. Deux ventilateurs de 15.000 m³ distribuent dans les divers locaux, par tuyauterie de tôle, cet air réchauffé.

Le service des cuisines (plus de 8.000 repas par jour) comporte trois chaudières à haute pression ayant 180 m² de surface chauffante.

Tous les détritus des divers services sont brûlés dans deux fours à incinération pouvant brûler 25 m³.

Ventilation. — C'est un problème fort important, notamment pour les sous-sol, où l'air circule difficilement et où il est nécessaire de le renouveler sans incommoder le public et les employés. On a, pour atteindre ce but, appliqué le système qui consiste à créer dans toutes les salles une dépression réglable. Le renouvellement est assuré par un réseau de grosses canalisations en tôle, munies de diffuseurs spéciaux, dans lesquels l'air est

Les nouveaux magasins de la Samaritaine



Frantz-Jourdain et Henri Sauvage, architectes. — Plan de la terrasse

aspiré mécaniquement par d'importants ventilateurs centrifuges à commande électrique. Ces ventilateurs installés sur la terrasse du 10e étage sont capables de refouler à l'extérieur 200.000 m³ d'air vicié par heure.

On a vu par ailleurs que l'air frais était pris au 7e étage pour être envoyé aux 2e et 3e sous-sols ; avant d'être réchauffé, cet air est filtré dans une chambre à poussière située à ce 7e étage, en encorbellement au-dessus des anciens magasins.

Fermeture. — Contrairement à l'usage courant, les grilles de fermeture du rez-de-chaussée descendent dans le sous-sol et trouvent place le long du voile de soutènement du premier sous-sol. Les contre-poids (environ 650 kilos par grille) sont au deuxième sous sol, tandis que les treuils, qui règlent les mouvements de montée et de descente, trouvent place au troisième sous-sol.

Répartition des étages entre les services. — Le rez-de-chaussée et les quatre premiers étages des bâtiments sont occupés par les services de vente. Les autres étages du 5e au 9e sont réservés aux services de la province ; enfin le 10e étage contient la cabine des organes d'ascenseurs, celle des appareils de ventilation, les arrivées des deux grands escaliers venant du rez-de-chaussée et les réservoirs d'eau servant à alimenter les conduites d'incendie. Sur le toit de ce 10e étage on a installé une table d'orientation circulaire de 10 mètres de diamètre, située à l'altitude 74, soit 39 mètres au-dessus de la chaussée.

Nettoyage des glaces. — Dans chacune des travées, une nacelle en dularium repose en permanence sur les fermes de la marquise. Des treuils installés sur les balcons du 6e étage, permettent, à l'aide de câbles métalliques, de déplacer ces nacelles à volonté, grâce à une commande spéciale placée à portée de la main du laveur.

Incendie. — Les deux réservoirs situés sur la terrasse et que nous venons de signaler, ne sont certes pas la seule précaution prise contre les risques d'incendie. Les sous-sols passant sous la place de l'Ecole sont munis de portes coupe-feu incombustibles, avec déclanchement automatique par fusible (système Grimel). Le magasin possède en outre de nombreux postes (52 pour les nouveaux magasins, 63 pour les anciens) alimentés par des canalisations d'eau d'Avre à 7 kilos de pression.

En cas d'insuffisance des eaux de l'Avre, on pourrait disposer de deux entrées directes d'eau de la Vanne à 4 kilos de pression. Enfin, pour permettre d'atteindre rapidement le 3e sous-sol, deux escaliers conduisent directement de ce sous-sol aux trottoirs de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue de la Monnaie.

Ces mesures de précaution ont été complétées par l'enrobement des poutres-maîtresses de l'ossature métal-

lique dans du béton armé, enrobement qui, en raison de l'exploitation du magasin, n'a pu se faire dans les conditions pratiquées d'ordinaire. On a utilisé des panneaux amovibles de 50 $^{m}/_{m}$ d'épaisseur sur 1 mètre ou 1 m. 50 de longueur. Leur mise en place a pu s'opérer sans entraver sérieusement l'exploitation. D'après les expériences, ces agglomérés de ciment constitués par un mélange de ciment Portland et de terre alumineuse spéciale, ont des propriétés isolantes et une résistance au feu qui peuvent être efficaces jusqu'à environ 1.800°.

Nous ne saurions mieux résumer l'importance considérable des travaux entrepris pour la Samaritaine, qu'en citant les chiffres fournis par M. Escande, mieux placé que nul autre pour connaître l'intérêt de ces travaux, puisque c'est la maison Lange, Escande et C^ie^ qui eut l'entreprise générale de toute l'infrastructure, façades de pierre et béton armé. Voici donc quelques chiffres :

Une excavation de 33.000 m³ dont 6.000 dans la roche dure.

Une infrastructure en béton armé de 6.500 m³ comportant plus de 1.000 tonnes d'armatures en acier ;

Une charpente en fer de plus de 1.500.000 kilos, supportant près de 15.000 m² de planchers en verre ;

Une façade en pierre de taille comportant 1.125 m³ de pierre de taille.

Si l'on ajoute que ces magasins ont été livrés au public dans des délais très courts, étage par étage, et bien avant que la construction totale soit achevée, on comprendra que l'intérêt de la nouvelle Samaritaine n'est pas seulement d'ordre esthétique, mais que son achèvement rapide représente une somme d'ordre et de méthode et aussi la solution la plus habile d'un nombre infini de problèmes posés dans des circonstances souvent fort difficiles.

Aussi ne saurions-nous trop dire à M. Frantz Jourdain et à M. Henri Sauvage, ainsi qu'à leurs entrepreneurs, combien toute la confiance et l'admiration que nous avons en leur talent et leur valeur, se trouvent une fois de plus confirmées par cette belle réussite.

Raymond Cogniat.

Frantz-Jourdain
et Henri Sauvage
architectes



Nouvelle façade
de la Samaritaine
sur le quai